
Fiches

Emploi



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/Eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
n.s.	Donnée non significative
p	Résultat provisoire
s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Évolution de l'emploi

Fin 2015, selon les **estimations d'emploi**, 27,3 millions de personnes sont en emploi en France. Parmi elles, 24,5 millions exercent une activité salariée et 2,8 sont non salariées. Fin 2015, les femmes occupent la moitié des **emplois salariés**, mais leur présence varie selon les secteurs d'activités : elles sont nettement moins représentées dans la construction (11 %) et l'industrie (28 %), que dans le tertiaire (48 % dans les services marchands et 68 % dans les services non marchands). **L'emploi non salarié** est surtout masculin (67 % d'hommes fin 2015).

Sur l'ensemble de l'année 2016, l'emploi augmente de 255 000 (après + 124 000 en 2015). Cette nette accélération repose sur l'emploi salarié (+ 259 000 après + 133 000 en 2015), qui enregistre sa plus forte progression depuis 2007. Cette hausse intervient dans un contexte où la croissance (corrigée des jours ouvrables) du produit intérieur brut se maintient (+ 1,1 %, après + 1,0 %). Le dynamisme des créations d'emplois salariés est à relier à la poursuite de l'enrichissement de la croissance en emplois dû au **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE), aux mesures prises dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS), ainsi qu'à la prime à l'embauche pour les petites et moyennes entreprises (PME) du plan d'urgence pour l'emploi.

La progression de l'emploi salarié repose principalement sur la nette accélération des créations d'emploi dans les secteurs tertiaires marchands (+ 237 000 en 2016 après + 170 000 en 2015). Les services aux entreprises (+ 133 000 emplois) et dans une moindre mesure l'hébergement-restauration

(+ 28 000), le commerce (+ 23 000) et l'information-communication (+ 19 000) demeurent bien orientés. Parmi les services aux entreprises, l'intérim, traditionnellement plus réactif aux fluctuations de l'activité économique, est de nouveau en hausse (+ 82 000 emplois après + 54 000 en 2015), quel que soit le secteur utilisateur. Le taux de recours à l'intérim se rapproche ainsi des niveaux élevés qu'il avait atteint avant la crise économique de 2008-2009.

En 2016, l'emploi salarié des secteurs tertiaires non marchands augmente de 49 000, soit un rythme proche de celui de 2015 (+ 31 000). Il est principalement porté par l'emploi privé du secteur. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est quasi-stable, mais la montée en charge du service civique se poursuit.

Parallèlement, les créations nettes d'emploi agricole augmentent encore légèrement (+ 5 000 en 2016). Dans l'industrie, l'emploi salarié continue de reculer, mais un peu moins que l'année précédente (- 21 000 après - 35 000 en 2015). Il en est de même dans la construction, où l'emploi diminue de manière quasi continue depuis fin 2008 (- 12 000 après - 33 000 en 2015).

Enfin, en termes de prévisions sur l'année 2016, l'emploi non salarié diminuerait pour la troisième année consécutive (- 4 000), alors qu'il avait nettement augmenté sous l'effet de la mise en place du statut d'**auto-entrepreneurs** en 2009 (+ 102 000 par an en moyenne entre fin 2009 et fin 2013). La dynamique enclenchée par ce nouveau statut s'essouffle progressivement. ■

Définitions

Estimations d'emploi : source de référence en matière de suivi de l'emploi, issue d'une synthèse de sources administratives. Jusqu'en 2014, les estimations d'emploi sont définitives ; en 2015, elles sont provisoires. En 2016, l'emploi non salarié est issu d'une prévision.

Emploi salarié, emploi non salarié, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité** (PRS), **contrat aidé, auto-entrepreneur** : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2016 », *Dares Analyses*, à paraître.
- « Emploi », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2017.

Évolution de l'emploi 1.1

1. Évolution de l'emploi par statut et par secteur d'activité de 2011 à 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2015	
	Glissement annuel (en milliers)						Effectifs (en milliers)	Part des femmes (en %)
Emploi salarié	66	- 70	78	12	133	259	24 520	50
Agriculture	4	4	4	1	2	5	246	28
Industrie	- 17	- 21	- 38	- 34	- 35	- 21	3 162	28
Construction	- 9	- 17	- 28	- 47	- 33	- 12	1 334	11
Tertiaire marchand	79	- 75	39	39	170	237	11 724	48
Commerce	23	- 16	- 6	- 4	25	23	3 104	49
Transports	5	- 7	- 3	- 5	2	16	1 365	27
Hébergement-restauration	15	5	1	10	19	28	985	48
Information-communication	10	6	- 5	6	5	19	721	33
Services financiers	14	2	1	3	5	5	861	60
Services immobiliers	2	- 4	0	- 1	2	3	239	58
Services aux entreprises	27	- 46	66	25	106	133	3 108	46
<i>dont intérim</i>	- 5	- 87	32	- 1	51	82	603	...
Services aux ménages	- 16	- 15	- 14	5	4	11	1 342	71
Tertiaire non marchand	9	39	101	52	29	49	8 053	68
Emploi non salarié	77	101	111	- 6	- 9	- 4	2 815	33
Emploi total	143	30	189	6	124	255	27 335	48

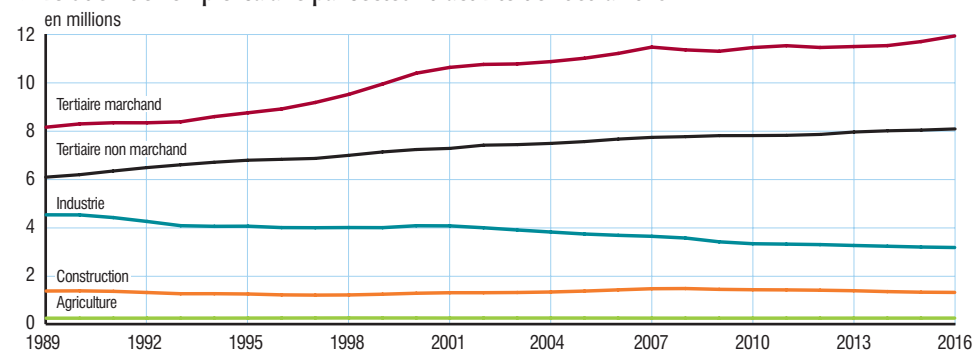
Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : l'emploi salarié augmente de 220 000 entre fin 2015 et fin 2016. Fin 2015, 24 520 000 personnes occupent un emploi salarié et 50 % sont des femmes.

Note : les estimations d'emploi pour 2015 sont provisoires.

Source : Insee, estimations d'emploi, prévisions sur l'emploi non salarié en 2016.

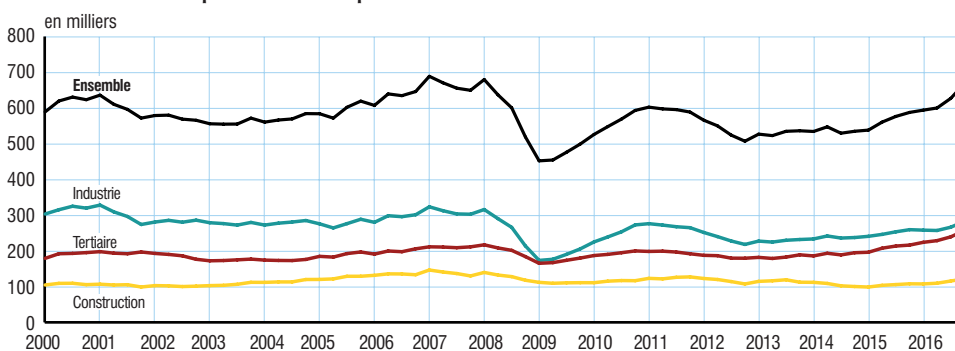
2. Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité de 1989 à 2016



Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3. Évolution de l'emploi intérimaire par secteur utilisateur de 2000 à 2016



Champ : France (hors Mayotte).

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

1.2 Caractéristiques des personnes en emploi

En moyenne en 2016, selon l'enquête Emploi, 26,6 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte), dont 12,8 millions de femmes et 13,8 millions d'hommes.

En 2016, le **taux d'emploi** des 15-64 ans est de 64,2 %. Il augmente de 0,4 point par rapport à 2015, avec une hausse plus importante pour les hommes (+ 0,5 point) que pour les femmes (+ 0,3 point). En 2016, les hommes de 15 à 64 ans restent plus souvent en emploi que les femmes (67,6 % contre 60,9 %). L'écart du taux d'emploi selon les sexes a cependant nettement baissé depuis 1975. La diminution enregistrée chez les hommes est liée, entre autres, au recul de l'emploi dans l'industrie, la construction et l'agriculture, secteurs majoritairement masculins. À l'inverse, la hausse de l'emploi dans le tertiaire a accompagné, voire facilité, la montée du taux d'emploi des femmes.

Les évolutions des taux d'emploi divergent selon l'âge. En 2016, le taux d'emploi des 15-24 ans (27,8 %) diminue légèrement par rapport à 2015 (- 0,1 point). Entre 2008 et 2013, il avait baissé plus fortement, à la suite de la crise économique de 2008 et reste assez stable depuis. Le taux d'emploi des 25-49 ans a augmenté de 0,4 point entre 2015 et 2016 et retrouve son niveau de 2014 (79,7 %). Celui des 50-64 ans continue d'augmenter : entre 2015 et 2016, il s'accroît de 0,8 point, après + 1,0 point un an auparavant. Cette tendance à la hausse est à relier aux effets des réformes successives des retraites. Pour les 55-64 ans, la hausse du taux

d'emploi est encore plus marquée : + 1,1 point en 2016 après + 1,8 point en 2015.

En 2016, près de 40 % des actifs occupés sont diplômés de l'enseignement supérieur. Cette proportion est plus élevée pour les femmes (43,3 %) que pour les hommes (36,1 %). Le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est nettement plus élevé que celui des autres niveaux : en 2016, 81,5 % des 15-64 ans titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 et 83,1 % de ceux possédant un diplôme supérieur sont en emploi au sens du BIT. Le taux d'emploi des titulaires du baccalauréat ou d'un brevet professionnel est de 63,0 %, et celui des titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent atteint 69,0 %. Celui des personnes sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP) ou du brevet des collèges est inférieur à 45 %. Les écarts de taux d'emploi reflètent en partie les différences de structure par âge des diplômés compte tenu de l'élévation des niveaux de diplôme au fil des générations.

Entre 2015 et 2016, le taux d'emploi des personnes titulaires d'un bac+2 ou d'un diplôme du supérieur est en hausse (respectivement + 0,8 et + 1,2 point). À l'inverse, le taux d'emploi des personnes sans diplôme ou titulaires du brevet des collèges diminue (respectivement - 1,0 et - 0,7 point). En ce qui concerne les diplômes intermédiaires, le taux d'emploi des 15-64 ans baisse de 0,5 point pour les personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel, alors qu'il augmente de 0,8 point pour les CAP, BEP ou équivalent. ■

Définitions

Emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes vivant en ménage qui ont exercé au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée. Voir **Population active occupée au sens du BIT** dans l'*annexe Glossaire*.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale correspondante.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- *Informations rapides* n° 41, Insee, février 2017.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183 Société, novembre 2016.

Caractéristiques des personnes en emploi 1.2

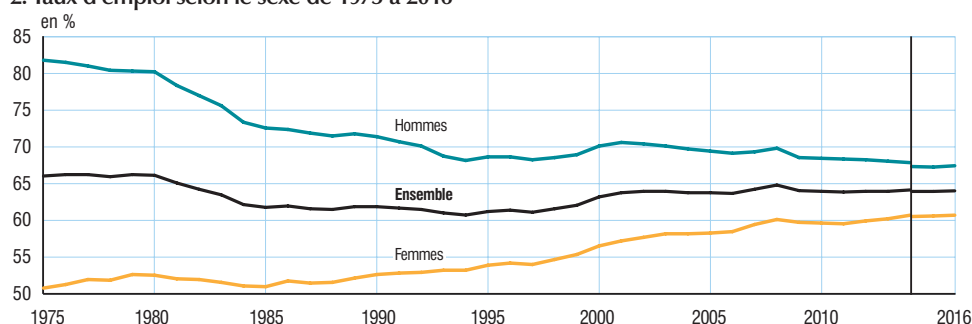
1. Taux d'emploi selon les caractéristiques des personnes de 2014 à 2016

	2014	2015	2016
Taux d'emploi des 15-64 ans	63,8	63,8	64,2
en %			
Sexe			
Femmes	60,4	60,6	60,9
Hommes	67,3	67,1	67,6
Âge			
De 15 à 24 ans	28,0	27,9	27,8
De 25 à 49 ans	79,7	79,3	79,7
De 50 à 64 ans	58,5	59,5	60,3
dont 55 à 64 ans	46,9	48,7	49,8
Diplôme			
Diplôme supérieur à bac+2	81,3	81,9	83,1
Bac+2	80,8	80,7	81,5
Bac ou brevet professionnel	62,4	63,5	63,0
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	68,6	68,2	69,0
Brevet des collèges	33,7	32,6	31,9
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	45,6	44,1	43,1

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Taux d'emploi selon le sexe de 1975 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France (hors Mayotte) à partir de 2014, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Sexe, âge et diplôme des actifs occupés en 2016

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	26 584	100,0	12 823	100,0	13 761	100,0
dont 15-64 ans	26 243	98,7	12 682	98,9	13 562	98,6
Âge						
De 15 à 24 ans	2 085	7,8	959	7,5	1 126	8,2
De 25 à 49 ans	16 510	62,1	7 921	61,8	8 589	62,4
50 ans ou plus	7 989	30,1	3 942	30,7	4 046	29,4
Diplôme¹						
Diplôme supérieur à bac+2	6 210	23,4	3 208	25,0	3 002	21,8
Bac+2	4 308	16,2	2 344	18,3	1 964	14,3
Bac ou brevet professionnel	5 356	20,1	2 639	20,6	2 717	19,7
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	6 470	24,3	2 720	21,2	3 750	27,3
Brevet des collèges	1 276	4,8	616	4,8	660	4,8
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	2 883	10,8	1 259	9,8	1 624	11,8

1. La somme des effectifs par diplôme est légèrement inférieure au nombre total d'actifs occupés, le diplôme étant non renseigné pour certains individus.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

1.3 Professions et secteurs d'activité

En 2016, les employés et les ouvriers représentent près de la moitié des emplois occupés en France (hors Mayotte), avec 27,4 % d'employés et 20,3 % d'ouvriers. Dans près de la moitié des cas, il s'agit d'emplois non qualifiés. Par ailleurs, 43,6 % des emplois se partagent entre les professions intermédiaires (25,8 %) et les cadres ou professions intellectuelles supérieures (17,8 %). Enfin, 6,6 % des personnes en emploi sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 1,8 % agriculteurs exploitants.

À l'exception des professions intermédiaires, la répartition des emplois par **catégorie socioprofessionnelle** diffère fortement selon le sexe. 43,2 % des femmes en emploi occupent des postes d'employés (21,6 % des postes non qualifiés), contre 12,6 % pour les hommes. À l'inverse, 31,5 % des hommes sont ouvriers (majoritairement qualifiés), contre 8,3 % des femmes. Les hommes sont plus souvent cadres (20,4 % contre 14,9 % pour les femmes). Ils sont également plus souvent agriculteurs (2,6 % contre 1,0 %) ou artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (9,0 % contre 4,0 %).

Les jeunes de 15 à 24 ans qui sont en emploi occupent essentiellement des postes d'employés (38,1 %) ou d'ouvriers (32,5 %), notamment non qualifiés ; seuls 4,8 % sont cadres. Cela traduit, au moins en partie, le fait qu'à cet âge, les jeunes peu diplômés sont déjà présents sur le marché du travail, alors que les plus diplômés sont toujours en cours d'études et donc majoritairement inactifs. La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle est globalement proche entre les 25-49 ans et les 50 ans ou plus, les plus âgés étant toutefois un peu plus souvent

agriculteurs ou artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Depuis le début des années 1980, les emplois d'ouvriers ont fortement reculé, perdant dix points entre 1982 et 2016. La part des agriculteurs a également baissé. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures gagnent près de dix points et les professions intermédiaires progressent d'environ cinq points. La part des employés augmente sur l'ensemble de la période, mais est en léger repli au cours des dix dernières années.

En 2016, le **secteur d'activité** tertiaire regroupe à lui seul les trois quarts des personnes en emploi (75,8 %). Cette part atteint 88,0 % pour les femmes, essentiellement en raison de leur forte présence dans le sous-secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale, qui emploie à lui seul 44,8 % des femmes. Si le poids du tertiaire dans son ensemble varie peu selon l'âge, les plus jeunes sont moins souvent dans le sous-secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (21,4 % des moins de 25 ans contre plus de 30 % pour leurs aînés), mais se retrouvent davantage dans le commerce, la réparation d'automobiles et de motos (18,2 %) et l'hébergement-restauration (9,1 %). Les autres secteurs ont un poids nettement moins élevé et se caractérisent par une plus forte présence masculine : en 2016, l'industrie représente 13,6 % des emplois (19,1 % pour les hommes), la construction, 6,4 % des emplois (11,0 % pour les hommes) et l'agriculture, 2,8 % des emplois (4,0 % pour les hommes). ■

Définitions

Catégorie socioprofessionnelle : les personnes en emploi sont réparties selon leur groupe socioprofessionnel tel que défini par la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). La PCS classe la population en fonction de sa profession, sa position hiérarchique et son statut (salarié ou non).

Secteur d'activité : un secteur d'activité regroupe des entreprises qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique. Le secteur d'activité diffère de la branche d'activité, qui regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183 Société, novembre 2016.

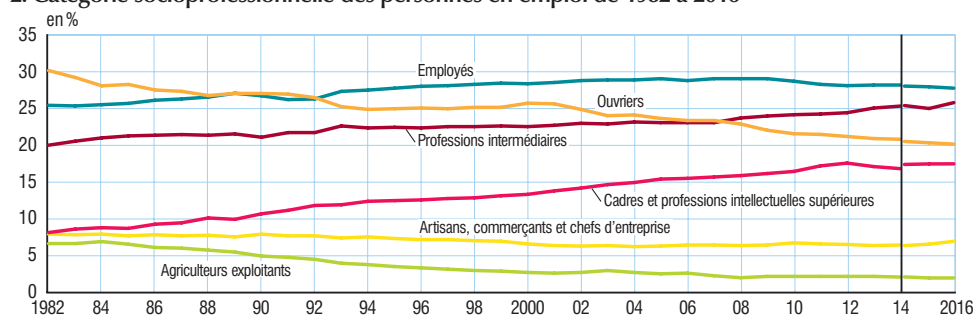
Professions et secteurs d'activité 1.3

1. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi en 2016

	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge			en %
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	
Agriculteurs exploitants	482	1,8	1,0	2,6	0,4	1,3	3,3	
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 742	6,6	4,0	9,0	1,3	6,1	8,9	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4 725	17,8	14,9	20,4	4,8	18,8	19,0	
Professions intermédiaires	6 853	25,8	28,2	23,6	22,2	28,0	22,1	
Employés ¹	7 274	27,4	43,2	12,6	38,1	25,8	27,7	
Employés qualifiés	3 718	14,0	21,7	6,8	17,3	14,3	12,5	
Employés non qualifiés	3 556	13,4	21,6	5,8	20,8	11,5	15,2	
Ouvriers	5 401	20,3	8,3	31,5	32,5	19,6	18,5	
Ouvriers qualifiés	3 532	13,3	3,5	22,5	15,0	13,5	12,5	
Ouvriers non qualifiés	1 869	7,0	4,8	9,1	17,6	6,2	6,1	
Non renseigné	107	0,4	0,4	0,4	0,6	0,4	0,4	
Ensemble	26 584	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs (en milliers)	26 584	///	12 823	13 761	2 085	16 510	7 989	

1. La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à 4 chiffres.
Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France (hors Mayotte) à partir de 2014, population des ménages, personnes en emploi de 15 à 64 ans.
Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Secteur d'activité des personnes en emploi en 2016

	Effectifs (en milliers)	Ensemble	Sexe		Âge			en %
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	
Agriculture, sylviculture et pêche	754	2,8	1,6	4,0	2,9	2,1	4,3	
Industrie	3 626	13,6	7,8	19,1	14,2	14,0	12,7	
Construction	1 699	6,4	1,4	11,0	7,3	6,7	5,6	
Tertiaire	20 161	75,8	88,0	64,5	73,1	76,0	76,3	
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	3 428	12,9	12,6	13,2	18,2	13,2	10,9	
Transports et entreposage	1 463	5,5	3,0	7,8	4,1	5,5	5,9	
Hébergement et restauration	1 022	3,8	3,9	3,8	9,1	3,6	3,0	
Information et communication	740	2,8	1,7	3,8	2,1	3,2	2,2	
Activités financières, d'assurance et immobilières	1 224	4,6	5,4	3,9	3,1	4,7	4,8	
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	2 568	9,7	9,3	10,0	8,3	10,5	8,3	
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8 295	31,2	44,8	18,6	21,4	30,5	35,3	
Autres activités de services	1 422	5,3	7,3	3,5	6,7	4,8	6,1	
Non renseigné	344	1,3	1,2	1,4	2,5	1,2	1,1	
Ensemble	26 584	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs (en milliers)	26 584	///	12 823	13 761	2 085	16 510	7 989	

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.
Note : les intermédiaires sont classés dans le secteur utilisateur.
Source : Insee, enquête Emploi 2016.

1.4 Statuts d'emploi et sous-emploi

En moyenne en 2016, selon l'enquête Emploi, 26,6 millions de personnes occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte). Parmi elles, 88,2 % sont salariées et 11,8 % sont non salariées. Le salariat est un peu plus fréquent pour les femmes (91,6 %) que pour les hommes (85,0 %). Le non-salariat est plus répandu chez les 50-64 ans (16,9 %) que chez les plus jeunes (10,5 % des 25-49 ans et 2,7 % des 15-24 ans).

En 2016, parmi les personnes occupant un emploi salarié, 85,3 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI). Cette proportion augmente avec l'âge : 44,1 % pour les salariés âgés de 15 à 24 ans, 87,5 % pour les 25-49 ans et 92,8 % pour les 50-64 ans. En effet, les jeunes sont plus souvent que leurs aînés en intérim (7,2 %), apprentis (16,6 %) ou en contrat à durée déterminée (CDD, 32,1 %). La part des CDD dans l'emploi salarié est plus élevée pour les femmes (12,3 % contre 8,6 % pour les hommes) contrairement à celle de l'intérim (1,5 % contre 3,8 %) et de l'apprentissage (1,1 % contre 2,1 %).

La part des **actifs occupés** en CDI a diminué entre 1984 et 2000, puis est restée relativement stable jusqu'en 2010. En 2016, elle s'est légèrement repliée par rapport à 2015 (- 0,1 point) pour atteindre 85,3 %, après avoir baissé de 0,8 point entre 2014 et 2015. Le recours aux CDD et à l'intérim s'est fortement accru jusqu'au début des années 2000. La part des CDD dans l'emploi salarié est demeurée assez stable de 2010 à 2014 ; elle a augmenté de 0,6 point entre 2014 et 2015 et n'a pas varié en 2016, restant à 10,5 %. La part de l'intérim a nettement fléchi en 2009 en raison de la crise économique, puis est remontée progressivement jusqu'à 2,7 % en 2016.

En 2016, 1,7 million de personnes en moyenne sont en situation de **sous-emploi au sens du BIT** en France (hors Mayotte). Le sous-emploi concerne principalement les personnes à temps partiel qui souhaiteraient travailler davantage. En 2016, la part du sous-emploi dans l'emploi diminue de 0,2 point par rapport à 2015 et s'établit à 6,5 %, son niveau de 2014. Cette baisse concerne notamment les personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage, disponibles pour le faire mais ne cherchant pas d'autre emploi. En 2016, le sous-emploi lié au chômage technique ou partiel représente, quant à lui, 0,3 % des personnes en emploi.

En 2016, parmi les personnes en emploi, 9,4 % des femmes et 3,7 % des hommes sont en situation de sous-emploi. Les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (30,1 % des femmes en emploi, contre 8,2 % des hommes) et elles sont donc plus nombreuses en situation de sous-emploi.

Le sous-emploi touche aussi plus souvent les jeunes : 11,9 % des actifs occupés âgés de 15 à 24 ans, contre 6,2 % des actifs occupés de 25-49 ans et 5,7 % de ceux de 50 ans ou plus. Entre 2015 et 2016, la part du sous-emploi dans l'emploi diminue pour les 15-24 ans (- 0,7 point) et les 25-49 ans (- 0,3 point), et augmente légèrement pour les 50 ans ou plus (+ 0,1 point).

En 2016, moins de 5 % des personnes en emploi diplômées de l'enseignement supérieur sont en situation de sous-emploi. Cette part est deux fois plus élevée pour les sans-diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires (CEP) ou brevet des collèges. Le sous-emploi est également bien plus fréquent pour les employés (11,9 %) que pour les cadres (2,4 %), les professions intermédiaires (4,4 %) ou les ouvriers (5,8 %). ■

Définitions

Emploi au sens du BIT, actifs occupés : voir *annexe Glossaire*.

Sous-emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Le sous-emploi comprend également les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n° 1648, mai 2017.
- *Informations rapides* n° 131, Insee, mai 2017.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183 Société, novembre 2016.

Statuts d'emploi et sous-emploi 1.4

1. Statut des actifs occupés en 2016

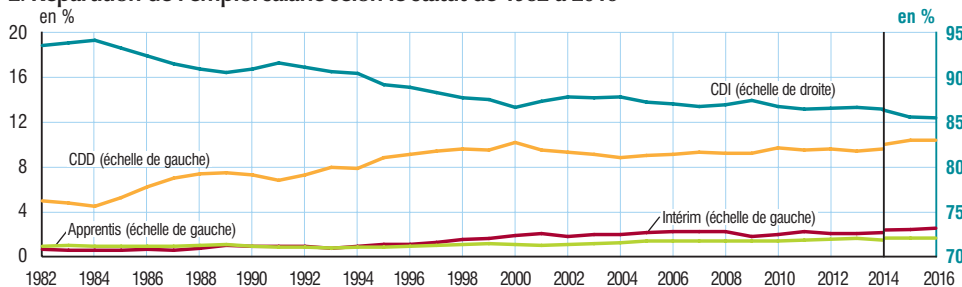
	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
Personnes en emploi (en milliers)	26 584	12 823	13 761	2 085	16 510	7 989
Part (en % de l'emploi total)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Non-salariés	11,8	8,4	15,0	2,7	10,5	16,9
Salariés	88,2	91,6	85,0	97,3	89,5	83,1
Personnes en emploi salarié (en milliers)	23 442	11 741	11 702	2 028	14 777	6 637
Part (en % de l'emploi salarié)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Intérimaires	2,7	1,5	3,8	7,2	2,7	1,2
Apprentis	1,6	1,1	2,1	16,6	0,3	0,0
Contrats à durée déterminée	10,5	12,3	8,6	32,1	9,5	5,9
Contrats à durée indéterminée	85,3	85,1	85,4	44,1	87,5	92,8

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Note : les CDD comprennent les emplois aidés ; pour la fonction publique, les CDI comprennent les fonctionnaires et les contractuels en CDI.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Répartition de l'emploi salarié selon le statut de 1982 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France (hors Mayotte) à partir de 2014, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

3. Parts des actifs occupés en situation de sous-emploi de 2014 à 2016

	Part du sous-emploi dans l'emploi (en %)			Effectifs (en milliers)
	2014	2015	2016	2016
Ensemble	6,5	6,7	6,5	1 724
Sexe				
Femmes	9,7	9,8	9,4	1 209
Hommes	3,6	3,8	3,7	515
Âge				
De 15 à 24 ans	12,0	12,6	11,9	248
De 25 à 49 ans	6,2	6,5	6,2	1 017
50 ans ou plus	5,6	5,6	5,7	459
Diplôme				
Diplôme supérieur à bac+2	4,2	4,3	3,8	238
Bac+2	4,4	4,6	4,3	186
Bac ou brevet professionnel	6,8	7,9	8,0	430
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	7,0	6,8	6,9	446
Brevet des collèges	9,2	9,5	8,4	107
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	10,8	10,9	10,7	309
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2,4	2,6	2,4	113
Professions intermédiaires	4,4	4,9	4,4	302
Employés	11,7	12,1	11,9	868
Ouvriers	5,8	6,0	5,8	314
Type de sous-emploi				
À temps partiel, souhaitait travailler plus, disponible et recherchant un emploi	1,4	1,5	1,4	373
À temps partiel, souhaitait travailler plus, disponible mais ne recherchant pas un emploi	4,8	5,0	4,8	1 279
Chômage technique ou partiel	0,3	0,3	0,3	71

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

1.5 Emplois aidés

En 2015, 1,9 million d'embauches ont été réalisées en France métropolitaine sur des emplois aidés, c'est-à-dire bénéficiant d'une aide publique, hors allègements généraux et dispositifs sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Parmi elles, 639 000 embauches (en contrat initial ou en reconduction) ont été réalisées sur des **contrats aidés**, soit 11 % de plus qu'en 2014. Les embauches en emploi d'avenir, en contrat unique d'insertion (CUI) ou en emploi aidé dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) sont pilotées par les pouvoirs publics, qui définissent chaque année les crédits alloués, les publics ciblés et les objectifs d'embauches. Les entrées en emploi d'avenir ont été moins nombreuses en 2015 : 77 000 contrats ont été signés (-14 %), 54 000 dans le secteur non marchand, 19 000 dans le secteur marchand et 4 000 en emplois d'avenir « professeur ». En revanche, le nombre d'embauches en CUI dans le secteur marchand (**CUI-CIE**) a presque doublé en 2015, en raison de l'augmentation de l'enveloppe allouée à ces contrats. Les embauches en CUI dans le secteur non marchand (**CUI-CAE**) ont, elles, diminué de 10 % en 2015, tandis que celles dans l'IAE ont augmenté de 38 %. Ce double mouvement de baisse et de hausse correspond à une substitution : au sein des ateliers et chantiers d'insertion, des contrats aidés spécifiques à l'IAE (les contrats à durée déterminée d'insertion, les CDDI) ont remplacé progressivement les CUI-CAE depuis le 1^{er} juillet 2014.

462 000 embauches se sont faites en contrat en alternance (**apprentissage** ou **contrat de professionnalisation**), soit une hausse en 2015 après deux années de baisse.

Enfin, 841 000 embauches ont concerné d'autres emplois aidés (+ 8 % par rapport à 2014). Parmi eux, 645 000 contrats ont bénéficié de l'exonération de cotisation chômage pour l'em-

bauche d'un jeune en CDI (+ 15 % par rapport à 2014). L'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise est, quant à elle, de nouveau en diminution.

Compte tenu de ces embauches ou reconductions, et des contrats arrivés à échéance, fin 2015, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'établit à 1,5 million (+ 4 % par rapport à fin 2014).

Le nombre total de bénéficiaires de contrats aidés augmente de 12 % et atteint 518 000 salariés en fin d'année. Cette hausse concerne tous les dispositifs, en particulier les CUI-CIE. Le nombre de bénéficiaires d'emplois d'avenir augmente (+ 7 %) malgré la baisse des recrutements, du fait de la durée plus longue de ces contrats. Le nombre de salariés en contrat en alternance ou dans les autres emplois aidés varie peu en 2015 (respectivement + 1 % et - 1 %).

Les contrats aidés ciblent ceux qui ont le plus de difficultés à retrouver un emploi : demandeurs d'emploi de plus d'un an, seniors, jeunes peu qualifiés, bénéficiaires de minima sociaux et personnes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les emplois d'avenir s'adressent principalement aux jeunes peu diplômés, tandis que les seniors bénéficient plus fréquemment de CUI-CIE. Les CUI-CAE concernent des demandeurs d'emploi de plus longue durée : 41 % des nouveaux bénéficiaires sont inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus. Ils sont aussi beaucoup plus féminins (73 %). L'IAE cible les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail : près de 80 % des personnes recrutées ont un niveau de formation inférieur au bac et 44 % bénéficient d'un minimum social.

Les contrats d'apprentissage continuent de concerner les jeunes de niveau inférieur au bac (55 % des nouveaux contrats signés en 2015). *A contrario*, les diplômés de niveau bac ou du supérieur sont les principaux bénéficiaires du contrat de professionnalisation (78 % des nouveaux contrats signés en 2015). ■

Définitions

Contrat aidé, CUI-CIE, CUI-CAE, contrat d'apprentissage, de professionnalisation : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « L'apprentissage en 2015. Nette reprise dans les entreprises de moins de 10 salariés et dans le secteur public », *Dares Résultats* n° 075, décembre 2016.
- « L'insertion par l'activité économique en 2014. Année de mise en œuvre de la réforme du financement de l'État », *Dares Résultats* n° 051, septembre 2016.
- « Les contrats uniques d'insertion et les emplois d'avenir en 2015. Des recrutements en hausse mais moins ciblés », *Dares Résultats* n° 047, septembre 2016.

Emplois aidés 1.5

1. Évolution des embauches et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé

	Entrées initiales et reconductions de contrats (données brutes)				Bénéficiaires en fin de période (données CVS)					
	2013		2014		2013		2014		2015	
	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	(en milliers)	Évol. (en %)	(en milliers)	Évol. (en %)
Contrat aidé	608	575	- 5,5	639	11,0	401	463	15,4	518	11,9
Emploi d'avenir	80	89	11,0	77	- 13,9	72	112	56,4	120	7,2
CUI-CIE	50	49	- 3,3	92	87,7	31	30	- 3,6	62	105,4
CUI-CAE	369	277	- 24,8	250	- 9,9	221	201	- 9,1	208	3,7
Insertion par l'activité économique	109	160	46,6	220	37,9	78	120	54,8	128	6,7
Contrat en alternance	454	448	- 1,4	462	3,2	588	571	- 2,8	579	1,4
Apprentissage	284	275	- 3,2	278	1,3	403	386	- 4,4	385	- 0,3
Contrat de professionnalisation	170	173	1,5	183	6,2	185	186	0,5	194	4,8
Autre emploi aidé	393	776	97,4	841	8,3	393	426	8,3	420	- 1,4
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	11	10	- 16,1	8	- 17,6	67	62	- 8,0	51	- 18,3
Contrat de génération	17	17	5,7	15	- 16,2	15	27	83,3	35	26,4
Autres dispositifs ciblés sur une catégorie de salariés ¹	177	562	///	645	14,7	104	132	27,2	144	8,7
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	189	187	- 0,8	173	- 7,4	207	204	- 1,4	191	- 6,5
Ensemble	1 456	1 799	23,6	1 941	7,9	1 383	1 460	5,6	1 517	3,9

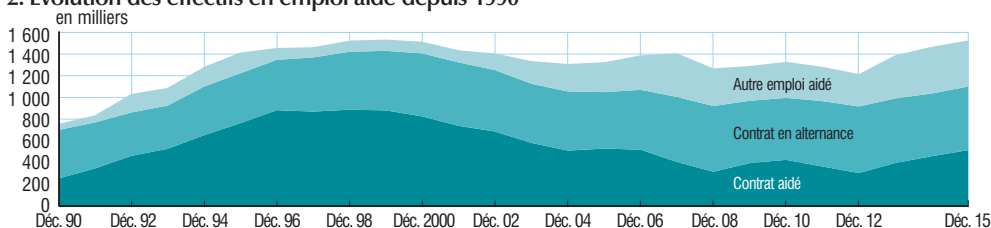
1. Exonérations de cotisations chômage pour l'embauche de jeunes en CDI (642 000 entrées en 2015) et accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, 2 000 entrées en 2015).

Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2015, le nombre d'embauches en contrat aidé s'élève à 639 000 (+ 11 % par rapport à 2014) et le nombre de bénéficiaires fin décembre 2015 est de 518 000 (en données corrigées des variations saisonnières + CVS), soit 12 % de plus qu'en 2014.

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

2. Évolution des effectifs en emploi aidé depuis 1990



Champ : France métropolitaine.

Note : sont comptabilisés dans les effectifs : - les contrats aidés (TUC, CES, CEC, CEV, emploi jeune, CAE, CAV, CUI-CAE, emploi d'avenir, CRE, CIE, convention de coopération, aide dégressive à l'employeur, nouveau CIE, CI-RMA, CUI-CIE, contrat dans les structures de l'IAE) ; - les contrats en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat de qualification, contrat de réinsertion en alternance, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, PACTE) ; - les autres emplois aidés, exonérations zonées (exo. embauche d'un second ou troisième salarié, ZRR, OIG en ZRR, ZRU, ZFU, ZRD, BER), dispositifs d'aide à l'embauche des jeunes (exo. jeune sans qualification, exo. sur les embauches de jeunes en CDI, aide au premier emploi des jeunes, contrat jeune en entreprise, contrat de génération), accompagnement des restructurations (aide au passage à mi-temps, aide au passage à temps partiel, allocation temporaire dégressive), aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (Fonds départemental d'initiative jeune, Accre).

Sources : ASP ; Acoess ; Dares.

3. Caractéristiques des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés en 2015

	Emplois d'avenir	CUI-CIE	CUI-CAE ¹	IAE	Ensemble	
					2014	2015
Sexe						
Femmes	49,3	44,7	73,0	41,0	53,7	53,9
Hommes	50,7	55,3	27,0	59,0	46,3	46,1
Âge						
Moins de 26 ans	99,2	27,3	19,4	26,9	35,5	32,9
De 26 à 49 ans	0,8	48,3	56,8	58,6	47,6	49,1
50 ans ou plus	0,0	24,4	23,8	14,5	16,9	17,9
Niveau de formation						
Inférieur au CAP	29,4	11,5	15,4	34,9	24,0	22,9
Niveau CAP-BEP	45,3	38,0	32,4	44,1	41,3	39,0
Niveau bac	20,3	27,5	27,5	15,0	21,1	22,4
Supérieur à bac+2	4,9	22,9	24,7	5,9	13,6	15,6
Durée d'inscription à Pôle emploi avant l'embauche						
Non inscrit	30,5	6,8	5,6	13,9	12,8	11,6
Moins de 12 mois	41,5	25,8	21,8	35,9	30,5	29,7
De 12 à 23 mois	19,0	33,1	31,9	21,0	26,2	26,9
24 mois ou plus	9,0	34,3	40,7	29,2	30,4	31,8
Personnes handicapées	2,4	8,6	9,9	5,4	6,6	7,2
Bénéficiaire d'un minimum social	2,9	21,9	33,0	44,2	32,2	31,1

1. Hors ateliers et chantiers d'insertion (ACI).

Champ : France (hors Mayotte), embauches en convention initiale.

Sources : ASP ; Dares.